

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons voté, le mois dernier, l'adhésion au Parc Naturel Régional ainsi que les statuts. Certains d'entre vous se sont peut-être posés des questions sur le sujet. Je vais essayer en quelques lignes de vous donner quelques explications. Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ou PNR ?

« C'est un territoire habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. » Il existe 46 parcs en France, représentant 4000 communes, 69 départements, soit 3 millions d'habitants. Les missions d'un PNR : protéger et gérer les patrimoines naturels, culturels et paysagers, assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics, mettre en œuvre des actions expérimentales et exemplaires, contribuer à l'aménagement du territoire, contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie. Aujourd'hui, 38 communes sont dans le périmètre du PNR dont Sainte Anne. Les différents signataires de la charte sont les communes du périmètre, les communautés de communes et d'agglomérations, le Département, la Région et l'État.

Les grands axes de la charte sont déclinés en orientations :

Axe 1 - Faire des patrimoines un atout pour le golfe du Morbihan.

Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité, préserver l'eau, patrimoine universel, valoriser la qualité des paysages, contribuer à la préservation et à la valorisation des patrimoines culturels.

Axe 2 - Assurer pour le Golfe du Morbihan un développement durable et solidaire, assurer un développement et un aménagement durables, assurer une gestion économe de l'espace.

Axe 3 - Mettre l'homme au cœur du projet de territoire « Golfe du Morbihan », promouvoir un développement économique respectueux des équilibres, développer l'école du parc ouverte sur le monde.

La composition du comité syndical est de 25 membres, la composition du bureau est de 12 membres. La participation pour une commune est de 2 € par habitant et de 0,20 € pour une communauté de communes. Aujourd'hui, 26 communes ont voté pour, 9 communes ont voté contre et 3 communes non pas encore voté.

Nous avons invité en mairie le président du SIAGM, la directrice et la personne en charge du dossier pour une 1ère réunion ; ensuite nous sommes allés (12 personnes) à une soirée débat à Auray. Courant janvier, à trois, nous nous sommes rendus à St Nolff afin de poser des questions précises au président. Pour finir, 2 jours avant le vote, nous avons invité le maire de Séné pour un débat soutenu sur le sujet. Le 26/01/2011, les élus de Sainte Anne ont voté à bulletin secret : 16 pour, 2 contre et une abstention.

Roland Gastine

Agenda

15 mars : Début du concours photo : thème 2011 : « le bois dans tous ses états »

20 mars : Course cycliste organisée par le comité des fêtes et associations

23 mars : Réunion publique de concertation : itinéraire de randonnée Vannes - Ste Anne à 19 h à la Mairie

3 avril : Journée aux plantes au Motten, organisée par l'amicale laïque

Travaux/Environnement/Urbanisme

Travaux : Les travaux de voiries du programme 2010 ont été réceptionnés et sont conformes au marché. L'aménagement de la route du Guern se poursuivra avec la réalisation de trottoirs sablés, la mise en place de chicanes pour des passages alternés. Les travaux actuels observés sur la route du Guern, qui se poursuivront par la rue Nicolazic et celle de Locmaria, sont l'installation d'un réseau de fibre optique. Ces travaux sont réalisés par le Conseil Général dans le cadre du développement du programme haut débit dans le Morbihan.

Des plantations d'arbustes, rosiers et de plantes couvre-sol auront lieu dans les prochains jours rue de Keranna. Un programme d'élagage doux est programmé dans les prochaines semaines.

Environnement : A Sainte Anne d'Auray, il y a quelques espaces dits naturels, présentant des intérêts écologiques certains. La non intervention était un choix de gestion permettant à la flore de s'installer avec son cortège faunistique.

Malheureusement, ces espaces sont perçus par des riverains comme des zones délaissées, accueillant les déchets de jardins y compris les branches d'arbres, fraîchement coupés. Devant ces faits, les services techniques vont nettoyer ces espaces et ainsi maîtriser le développement de la flore. Il existe une déchetterie à Ste Anne, des composteurs sont à votre disposition, à chacun de gérer les déchets de son jardin dans son espace et de respecter les espaces communs.

En de nombreux endroits, nous observons un développement des végétaux et des haies débordant sur le domaine public et entravant le passage des piétons. Or, tout arbuste planté à 50 cm de la limite de propriété doit être

maintenu à 2 m de hauteur. S'il y a des tailles à faire, c'est le moment ! Tous les réseaux électriques doivent être dégagés. Un courrier sera adressé aux propriétaires concernés. N'hésitez pas à nous contacter pour des informations complémentaires.

Urbanisme : Avant la réalisation de certains travaux extérieurs, il faut s'inquiéter des règles d'urbanisme du PLU ou règlement du lotissement en cours. Toutes constructions, toutes clôtures doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire selon le cas. Les formulaires doivent être retirés en mairie. En cas de doute, mieux vaut s'informer afin d'éviter des désagréments. Si vous avez un projet de construction et souhaitez être accompagné dans votre réflexion, le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) peut être un appui. Vous pouvez les contacter : CAUE du Morbihan, 5 rue Commandant Charcot, 56000 Vannes. 02.97.54.17.35

Conseil municipal du 26 janvier 2011

Liste des délibérations du Conseil municipal

- Concernant le parc naturel régional du golfe du Morbihan, décide à la majorité d'émettre un avis favorable sur le projet de charte du parc naturel, sur le plan du parc et sur la dissolution du SIAGM et d'adhérer au syndicat mixte de gestion du parc.
- Concernant le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du golfe du Morbihan jusqu'à la Ria d'Étel, donne un avis favorable au périmètre et au contenu de ce projet mais émet une réserve sur le fait qu'il n'y ait aucun représentant des consommateurs d'eau du robinet dans le groupe informel mis en place par le préfet du Morbihan.
- Décide à l'unanimité d'adopter l'ensemble des dispositions concernant la réalisation d'un programme de constructions neuves HLM.
- Décide à l'unanimité de créer un service de garderie périscolaire.
- Approuve à l'unanimité l'initiative d'accueillir un jeune dans le cadre d'un engagement en service civique.
- Décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à compter du 18 février 2011 et décide à la majorité de créer un poste d'animateur territorial à compter du 1^{er} mars 2011 et approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.
- Accepte à l'unanimité l'évolution des tarifs de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour 2011.

Avertissement aux lecteurs : tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet (www.sainte-anne-auray.com), l'intégralité des comptes-rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Accueil de loisirs : les mercredis de janvier et février 2011

L'accueil de loisirs fonctionne tous les mercredis de 7h30 à 18h30 pour le plaisir de 25 enfants en moyenne, encadrés par une équipe d'animation de 3 animateurs.

Janvier : Pour le premier mercredi de l'année, les enfants se sont initiés aux joies de la fabrication de cartes de vœux, de calendriers et à la préparation d'une galette des rois, sans oublier sa dégustation...

Les animations sont riches et variées, les enfants ne pratiquent jamais les mêmes activités d'un mercredi à l'autre.

Les autres mercredis du mois de janvier étaient consacrés à l'aventure « Ecol'gestes », dans le but d'inventer un jeu sur l'environnement et plus particulièrement sur le thème : Que serais-je sans ailes? Nos jeunes inventeurs exposeront leur jeu lors d'un regroupement entre les structures de plusieurs communes du Morbihan lors du mois de juin. Les enfants ont aussi fait preuve de sportivité, d'adresse et d'esprit d'équipe lors de la journée « olympiades d'hiver ». Le mois de janvier s'est conclu par une journée de spectacles durant laquelle les enfants ont pu exprimer leur créativité par le biais du théâtre, du chant et de la manipulation de marionnettes !

Février : L'équipe d'animation organise son programme d'activités en fonction de l'actualité et des événements culturels et sportifs de l'année. Par conséquent les enfants de la commune ont pu découvrir et apprendre à connaître le plus grand pays d'Asie, ses coutumes, ses jeux traditionnels, ses sports... lors des festivités du nouvel an chinois ! Les ateliers culinaires étaient aussi de la partie puisque les jeunes ont cuisiné eux-mêmes leurs nems sucrés et ont aussi pu voyager à travers la Chine grâce au chaleureux accueil de Tina, propriétaire du restaurant Saintannois « Le Singapore », dans lequel ils ont pu déguster multiples spécialités et découvrir la culture chinoise en chantant (Joyeux anniversaire), en apprenant quelques mots...多

Suite à cette journée de gourmandise, les enfants ont éliminé les quelques calories en trop, le mercredi suivant, en découvrant et en s'initiant aux activités sportives du moment. Ils ont pu participer au tournoi de rugby des 6 nations en pratiquant du flag-foot (rugby sans plaquage) et à l'ouverture de la coupe de monde de cricket, une activité méconnue en France mais désormais célèbre à Saint-Anne d'Auray...



Concours Photos : 15 mars au 15 mai 2011

Pour la deuxième année consécutive, la commission culture de Sainte Anne d'Auray avec l'aimable collaboration de l'office de tourisme et du studio photo Le Guernevel organise un concours photo ouvert à tous les photographes amateurs. Cette année, le thème du concours est : « le bois dans tous ses états ».

Nous avons l'honneur pour cette nouvelle édition d'avoir comme président du jury le photographe Guillaume Plisson.

L'inscription à ce concours est gratuite. Les bulletins de participation sont à retirer auprès de l'office de tourisme, de la Mairie ou téléchargés sur le site internet : www.sainte-anne-auray.com.

Les candidats déposent une enveloppe à leur nom contenant un tirage sur papier photo au format 10x15 ainsi qu'un fichier numérique au format jpeg, avec une résolution de 300dpi, sous forme de cd ou clé USB (restitué lors du dépôt). Chaque candidat peut envoyer jusqu'à 3 photos. Les photomontages ne sont pas autorisés dans le cadre du concours. A l'issue d'une commission de sélection, le jury choisira 12 photos qui seront agrandies, exposées rue de Vannes durant tout l'été et également visibles sur le site internet de la Mairie. A compter du 15 juin, des bulletins de votes seront mis à la disposition du public en Mairie, sur le site ainsi qu'à l'office de tourisme, afin de désigner les lauréats du concours. La clôture des votes aura lieu le 15 septembre.

Remise de la médaille du travail



A l'occasion des vœux au personnel, Roland Gastine, maire de Sainte Anne d'Auray, a remis la médaille du travail à trois agents communaux. Gildas Jacopin, chef de police municipale et Bruno Navéos, adjoint technique principal de première classe ont reçu la médaille d'argent pour leurs vingt ans de services effectués au sein de la commune. Eliane Bouchama, assistante maternelle principale à l'école publique du Cheval Blanc, a, quant à elle, reçu la médaille de vermeil pour ses trente années de services.

Personnel communal

Olivier JAN, 46 ans, a intégré les services techniques le 21 juin 2010 au service « bâtiment » pour assurer le remplacement d'un agent. Auparavant, il était maçon pendant 20 ans puis menuisier-agenceur pendant 5 ans.



Centre d'échanges internationaux

CEI est une association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Des Etats-Unis, des Pays-Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association « Centre d'Echanges Internationaux ». Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente. Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, sont âgés de 16 à 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

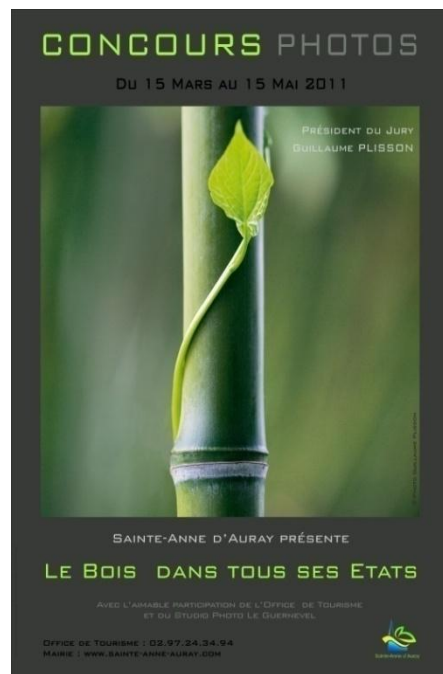
HERVELYNE PENVERN

24 RUE ALPHONSE GUERIN

35000 RENNES

Tel : 02 99 87 57 49 ou 06 08 69 71 17

E-mail : hpenvern@gmail.com



La vie de la commune en images

29 janvier : Assemblée générale des anciens combattants



30 janvier : Solid'Art Haïti



26 février : accueil des nouveaux arrivants à Sainte Anne d'Auray

Correspondant de quartier : appel à candidature

Monsieur François Martin, représentant du quartier n 4, s'étendant de la Place Nicolazic jusqu'à la fin de la rue de Vannes, Moulin Conan, Le Cheval Blanc, Quenneven, Lescrezan, a déménagé de la commune et de ce fait ne peut plus occuper son poste de représentant de quartier. Un rappel sur son rôle : nous souhaitons intégrer dans l'élaboration de nos projets, les réflexions et les suggestions des habitants de notre commune. Il vous est donc proposé de participer aux débats par le biais de ce rôle de représentant de quartier et d'assurer le relais entre la municipalité et chaque citoyen de la commune. Si vous souhaitez assurer le remplacement de Monsieur Martin, il suffit de déposer votre candidature à l'attention de la Commission Communication par courrier, par mail : com-asso@sainte-anne-auray.com et rejoindre Mme Marie-Thérèse Auvray (quartier 1), Monsieur Erwan Thomas (quartier 2), Monsieur Jean-Pierre Jamet (quartier 3) et Monsieur Nicolas Hémerly (quartier 5).

Journée aux plantes

L'amicale de l'école du Cheval Blanc de Sainte Anne d'Auray organise le dimanche 3 avril, sa 7^{ème} Journée aux plantes avec la participation d'exposants pépiniéristes, fleurs, vivaces, arbustes, plantes à massifs, d'ornement, de bord de mer, exotiques. Démonstrations l'après-midi de bouturage, marcottage, greffage et semis de camélias par les « Jardiniers de France ». Cette journée se déroule sur le terrain du Motten à Sainte Anne d'Auray de 9 h à 18 h. 1,5 € l'entrée.

Renseignements au 02 97 57 79 25 ou mail : laurent.le-couviour@orange.fr

Etat-civil

Naissances : 4 janvier 2011 : Léna VÉRON - SABBAN, 7 janvier : Lila LANTHIER, 24 janvier : Thomas RIGOULAY, 15 février : Tom GREGOIRE, 21 février : Leïla LE GALL

Décès : 29 décembre 2010 : Marie HÉMERY veuve LE GALUDEC, 30 décembre 2010 : Guy DE POULPIQUET DE BRESCANVEL, 6 janvier 2011 : Bernard LAINÉ, 17 janvier : Alexandrine KERBAUL, 25 janvier : Lucienne GUILLAS épouse LE BLÉVEC, 7 février : Marie LE GALLO veuve KERBARH, 8 février : Jeanne LE BRETON, 13 février : Thérèse CHANDELON veuve CHETCUTI, 15 février : Anna LE GALL, 17 février : Marie-Anne GUEVEL, 26 février : Amélie LE DERFF

Numéros Utiles

Mairie: tél: 02.97.57.63.91, fax: 02.97.57.72.33, www.sainte-anne-auray.com, contact@sainte-anne-auray.com

Santé: Cabinet médical: 02.97.57.57.18, Pompiers: 18, Police: 17, Samu: 15, Cabinet infirmier: 02.97.57.65.40, Pharmacie: 02.97.57.63.05, Dentiste: 02.97.57.66.52, Orthophoniste: 02.97.58.37.64, Kinés: 02.97.57.64.83, Centre anti-poison: 02.99.59.22.22

Divers: La Poste: 02.97.57.64.92, Office de tourisme: 02.97.24.34.94, Correspondant de presse: Ouest France: 06.84.07.84.71, Le Télégramme: 06.62.08.54.46

Directeur de la publication: Roland Gastine, Maire de Sainte Anne d'Auray

Membres de la rédaction: Christian Troboa, Valérie Jégousse, Françoise Larvoir, Philippe Robin, Jean-Baptiste Hary, Cédric Le Ret, Philippe Le Ferrand, Jean-Louis Lustrin